

Carnet de Route
Unité pastorale
de Beloeil-Bernissart

*Vous êtes la maison
que Dieu construit*

I Corinthiens 3,9



pour les années pastorales 2017 à 2020

Année Refondation – 14 octobre 2017

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Beloeil-Bernissart

pour les années pastorales 2017 à 2020

1 Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.



C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue.

Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Beloeil-Bernissart. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

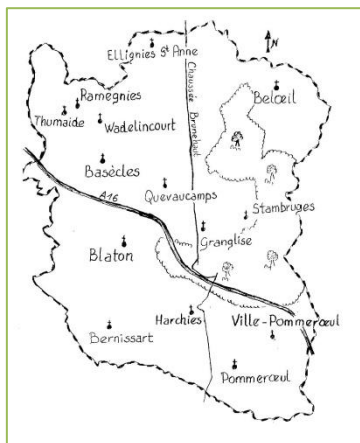
Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2016-2017, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Beloeil-Bernissart, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2 L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore



rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante :

« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à

toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ». (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublent trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à

considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.



Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3 A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du jeudi 22 septembre 2016 à la basilique de Tongre-Notre-Dame où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale d'Ath quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.



*Vous êtes la maison
que Dieu construit*

I Corinthiens 3,9



Sept groupes de travail se sont constitués, regroupant une soixantaine de personnes. A l'issue de plusieurs rencontres, des rapports ont été remis. Ils sont la base du discernement pour la rédaction du carnet de route.

Voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir.

3.1 Les thématiques prioritaires

3.1.1 Eveil à la foi des petits enfants avec la P'tite Pasto

Le renouveau de la catéchèse diocésaine entré en vigueur le 1er septembre 2015 concerne aussi l'éveil à la foi des plus petits. Tous les enfants en-dessous de 6 ans, baptisés ou non, ainsi que leurs parents et famille seront invités pour un éveil à la foi dénommé P'tite Pasto.

3.1.2 Initiation chrétienne et catéchèse

Une **démarche catéchétique de 3 années** consécutives prévue par le nouveau parcours catéchétique du diocèse est désormais proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise.



Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge. Un accompagnement -le **catéchuménat**- sera proposé en collaboration avec le service diocésain à toute personne (adolescent ou adulte) qui souhaite devenir chrétienne et grandir dans la foi.

Lors des **baptêmes des enfants**, un souvenir de la célébration portant le nom de l'enfant restera dans l'église. Les familles des enfants baptisés au cours de l'année pastorale seront invitées l'année suivante à une célébration suivie d'un temps de convivialité. Elles emporteront le souvenir.



De temps en temps, les enfants seront baptisés lors d'une célébration dominicale si les parents le souhaitent, afin que le nouveau baptisé puisse être accueilli de façon plus significative dans la communauté chrétienne.

L'équipe de préparation aux baptêmes sera renforcée en moyens humains et matériels.

Les parents, grands-parents, mais aussi parrains et marraines seront invités et encouragés à accompagner les enfants lors des rencontres de catéchèse et des messes des familles.

Les parents seront invités à participer activement à l'une ou l'autre animation catéchétique.

Outre les temps de catéchèse et les messes des familles, on organisera **deux assemblées catéchétiques par an ouvertes à tous.**

Dès la fin de l'initiation chrétienne, les jeunes seront invités à poursuivre leur chemin de foi dans un groupe selon leur âge (groupe +11 ans et groupe + 15 ans).



Des temps de retraite seront organisés pour les jeunes (décret 5 synode des jeunes).

Lors de ces temps de retraite les jeunes pourront parcourir les Ecritures, expérimenter la foi, écouter des témoignages, partager leurs idées et leur vécu. Ils pourront davantage s'approprier ce qu'ils ont reçu comme formation chrétienne en famille, à l'école et en paroisse.



Un temps annuel de récollection et de formation sera proposé aux catéchistes et aux personnes désireuses d'approfondir leur foi.

Comme le demande le synode (décret 9), une **Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse existe** mais il est souhaité de la renforcer par la présence de nouveaux membres.



3.1.3 Liturgie

Il est important de retrouver le sens et de rendre du sens à la liturgie, de redécouvrir ce qui se vit dans la liturgie (décret 32).

La liturgie ce n'est pas de la mise en scène, c'est une belle rencontre. La liturgie nous réintroduit dans la Présence et le regard aimant du Seigneur posé sur nous. Grâce aux soins de l'Eglise, elle nous redonne beauté, confiance, espérance, et ce goût d'aimer qui peut rendre à nos vies la couleur de la joie.

Redécouvrir le sens du dimanche

Le dimanche, c'est d'abord le jour du Seigneur où les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ crucifié, la reconnaissance et l'accueil de la présence du Christ vivant.

Il est important de redécouvrir que le dimanche est le jour par excellence de l'Eucharistie (décret 33§1 et 34).

L'eucharistie dominicale

Elle n'est pas seulement une des activités proposées par la paroisse. Elle est « source et sommet » (Lumen Gentium n°11) de toute la vie paroissiale. Comme le dirait St-Paul, « les uns et les autres » ont leur part à faire pour que la vie chrétienne y culmine et y prenne sa source.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3).

C'est le cas actuellement le dimanche à 9h30 à Blaton et à 11h00 à Basècles.

Lors de l'eucharistie dominicale, une attention plus particulière sera portée à :

- **L'accueil**

Le souci d'accueillir et d'être accueilli est au cœur de l'existence humaine et chrétienne. Il conviendra de veiller à une qualité d'accueil avant et après les célébrations et de stimuler les moments de partage et de convivialité après les célébrations.

- **L'animation par le chant**

Le service que le chant rend à la liturgie est de conduire l'homme vers Dieu. Le chant est service quand il est un élément d'unité et stimule la participation de la communauté paroissiale. Le chant est utilisé dans la liturgie pour mieux servir la prière de l'assemblée. Dans cette optique, on veillera à choisir des chants qui permettent d'entrer davantage dans la liturgie du dimanche et à harmoniser les chants dans les clochers. Avant tout, on veillera principalement à constituer un répertoire commun pour l'ordinaire de l'eucharistie et pour les temps forts liturgiques.



- **L'acolytat**

Il est une façon de permettre aux enfants et aux jeunes de participer de manière active à l'eucharistie avec des responsabilités graduelles en fonction de leur âge.

- **Des moments à revaloriser :**

➤ *La lecture des Ecritures*

Les Ecritures ont été données à l'homme par Dieu, mais Dieu a besoin de l'homme pour diffuser sa Parole. Puisque le lecteur est le premier serviteur de la Parole, puisqu'il prête sa voix à Dieu, un soin particulier sera apporté à la qualité des lectures.

➤ Dans chaque église on veillera à aménager un *lieu de présidence*

➤ *La procession des offrandes* sera généralisée dans tous les clochers afin de manifester symboliquement l'offrande de tous les fidèles vers l'autel.

Partage d'Évangile et temps de prière

Un partage d'Évangile est l'occasion de découvrir à plusieurs comment la Parole de Dieu nous nourrit, nous parle et donne du sens à nos vies aujourd'hui. **Lors du temps de l'Avent et du temps de Carême**, on invitera largement à partager à partir de l'Évangile (décret 40).

Les temps d'adoration, la prière du rosaire et la « prière des Mères » seront encouragés.

Une équipe liturgique

L'équipe liturgique aura à cœur de faire découvrir la liturgie et d'en approfondir le sens (décret 32).

Les personnes qui préparent la liturgie facilitent la rencontre entre Dieu et la vie des gens.

L'équipe liturgique, sous la responsabilité du curé, stimulera les personnes à exprimer leur joie, leur prière, leur adoration lors des grands temps liturgiques mais aussi lors de chaque eucharistie dominicale.

L'équipe liturgique sera renouvelée et constituée d'acteurs de la liturgie qui peuvent insuffler une dynamique dans toute l'Unité pastorale (décret 9).

3.1.4 Diaconie

La diaconie, c'est-à-dire la présence de l'Église aux plus pauvres et aux plus fragiles au nom du Christ Serviteur, est une dimension essentielle de la vie de l'Église. Elle revêt différents aspects car la pauvreté peut être d'ordre matériel, psychologique ou spirituel. Et c'est dans ces différentes dimensions que l'Église doit être présente.

Sur Beloeil et Bernissart, de nombreuses associations au service de personnes en situation de précarité existent déjà et se rencontrent, à quelques reprises dans l'année, au sein d'une plateforme pluraliste appelée « équipe pauvretés ». Des associations liées à notre communauté catholique y participent. Les collectes des baptêmes sont versées à cette équipe. Ces diverses initiatives seront répertoriées sur le site de l'unité pastorale refondée et se feront connaître largement.



Une **équipe de visiteurs de malades** sera créée afin de rendre des visites fraternelles à domicile, dans les maisons de repos et au Centre Hospitalier Epicura (site Beloeil). Elle offrira la communion aux personnes qui le désirent. On veillera à rappeler que porter la communion à domicile est une mission que l'Église confie et qui sera signifiée lors de la liturgie dominicale. Elle doit être portée dès la sortie de la messe pour marquer le lien direct avec la communauté. Les custodes doivent être dignes de ce nom.



3.1.5 Jeunes et éducation

Le souhait de l'école catholique est d'offrir non seulement des valeurs évangéliques, mais aussi de proposer l'Évangile, Bonne Nouvelle pour tous, qui donne sens à l'existence. On créera des liens de franche collaboration entre les écoles catholiques et la paroisse (décret 10).

Une **action autour de la fête de Toussaint** sera organisée par la **catéchèse et les écoles**.

Une personne de la paroisse participera aux rencontres de la pastorale scolaire diocésaine pour y découvrir les outils proposés en vue de dialoguer avec les enseignants de Beloeil-Bernissart. **Ces outils** peuvent également être utilisés par les mouvements de jeunesse. Des panneaux d'affichage seront disposés dans les écoles, dans les églises à proximité des écoles et dans les locaux des mouvements de jeunesse pour partager ce qui se vit dans chacun de ces lieux et échanger des informations.



3.1.6 Accueil et centre pastoral

L'Unité pastorale a choisi d'établir son **centre pastoral** dénommé « **Maison paroissiale** » à Basècles, rue Grande, 31.

Ce centre sera « une maison » qui favorisera l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement (décret 11 et décret 58). Il aura pour objectif de rendre visible la mission de l'Eglise.

Ce centre est situé à côté de l'église de Basècles, auprès d'un grand parking. De nombreux locaux y sont à disposition, ainsi qu'une chapelle, une cuisine et un coin sanitaire.



Une partie continuera à être réservée au **secrétariat paroissial** dans lequel une équipe de bénévoles se relayeront pour accueillir les diverses demandes les mardi et jeudi après-midi ainsi que les mercredi et samedi matin.

Un emplacement sera réservé pour la création d'une **bibliothèque**.

Le centre pastoral disposera d'un **endroit séparé** du secrétariat et spécialement aménagé pour favoriser un environnement d'accueil et d'écoute en toute discrétion.

Des travaux seront réalisés pour que cette maison soit plus moderne et plus attrayante.

L'**accueil** restera donc un de nos soucis actuels, indispensable à l'égard de toute personne rencontrée, qu'elle soit pratiquante ou « en périphéries », venue de chez nous ou d'ailleurs.

C'est pourquoi on sera attentif à **ouvrir nos églises** en dehors des heures d'office pour permettre à chacun d'y entrer et de pouvoir y vivre un moment de ressourcement et de prière. On évaluera l'**accessibilité des églises** pour les personnes à mobilité réduite.

Un soin particulier sera également donné à l'organisation de **temps de convivialité**. Ce sont des moments privilégiés pour « faire communauté », se retrouver, échanger, accueillir et créer des liens.

Chaque année, un **dîner paroissial** sera organisé à l'occasion de la **fête en Unité pastorale**.

Une **petite équipe accueil-convivialité** de l'Unité pastorale sera créée et portera l'organisation concrète de ces temps.



3.1.7 Communication

Plusieurs moyens existent déjà pour communiquer. Nous veillerons à les améliorer.

L'important sera d'**éveiller la curiosité** des paroissiens. Pour cela, nous serons soucieux de la **qualité de notre site internet** et des informations diffusées, qu'elles soient correctes et complètes. Les informations seront visibles et rendues accessibles à tous. Nous veillerons à être davantage « présents » et créerons une page Facebook en veillant à une mise à jour hebdomadaire.

Nous renseignerons quelques liens vers des sites qui proposent des animations pour l'éveil à la Foi des enfants et des jeunes.

L'Echo du Chœur fera aussi l'objet de notre attention. Il sera disponible en suffisance au fond des églises et sur les panneaux d'affichage. Il sera diffusé lors de chaque occasion qui le permet, aux parents, aux fiancés... et y compris dans des lieux de passage (petits commerces, salles d'attente...). *L'Echo du choeur*

Des **communications supplémentaires** pourront y être indiquées telles que des encarts pour annoncer les joyeuses nouvelles de notre Unité pastorale : baptêmes...

Une fois par an, un feuillet sera édité et distribué largement, dans le but de faire connaître les services de l'Eglise.

Un soin particulier sera apporté aux **abords des églises** (panneaux et éclairage) ainsi qu'à l'intérieur des églises (panneaux visibles, propres et mis à jour, présentoirs à disposition,)

A côté des moyens de communication, nous serons attentifs aux occasions de communiquer et à la **manière de communiquer**, de créer du lien, d'apprendre à se connaître pour choisir d'avancer ensemble sur les chemins de l'Évangile (décret 24).

3.1.8 Fabriques d'église et ASBL

Un **groupement de Fabriques d'église** dans la commune de **Beloeil** (GeFeBel) ainsi qu'un **groupement de Fabriques d'église** dans la commune de **Bernissart** (GeFeBer) viennent d'être constitués.

Il s'agit d'instances importantes de coordination, entre les Fabriques d'église et la commune. Pour des raisons de cohérence et d'efficacité, on veillera à soutenir le travail de ceux-ci ainsi que leur bonne collaboration.

Dans le même esprit, l'**ASBL paroissiale** unique, dénommée **Association des Œuvres Paroissiales de Beloeil**, continuera à porter les questions financières et immobilières de toute l'Unité pastorale (décret 12).



3.2 Les instances pastorales

3.2.1 Conseil Pastoral

La paroisse aura un Conseil pastoral unique (décret 7). Il prend ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 14 octobre 2017 et pour les 3 années pastorales à venir, de 2017 à 2020. Il regroupe des représentants des clochers et des représentants des autres composantes de mission et vie chrétienne présentes sur l'Unité pastorale. De façon plus spécifique pour les clochers, il est sans doute trop tôt pour désigner aujourd'hui des « personnes-relais » en tant que tel (décret 8, cf. « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », pp. 28-29), mais on veillera à y tendre prochainement.

Le Conseil pastoral sera le lieu de concertation au service de la mission de l'Eglise sur notre Unité pastorale (voir le document diocésain « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse »).

Le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise qui ne sont pas nécessairement directement paroissiaux (enseignement, jeunes, solidarité...).

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel (EAP) et le pôle synodal (Conseil pastoral).

Le Conseil pastoral, présidé par le curé, se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle.



Pour les trois années à venir les instances suivantes sont rendues présentes au Conseil pastoral :

- le clocher Saint-Géry à Aubechies
- le clocher Saint-Martin à Basècles
- le clocher Saint-Pierre à Beloeil
- le clocher Sainte-Vierge à Bernissart
- le clocher Tous les Saints à Blaton
- le clocher Sainte-Vierge à Ellignies-Sainte-Anne
- le clocher Saint-Martin à Grandglise
- le clocher Sainte-Vierge à Harchies
- le clocher Notre-Dame à Pommeroeul
- le clocher Saint-Jean-Baptiste à Quevaucamps
- le clocher Saint-Pierre à Ramegnies-lez-Thumaide
- le clocher Saint-Servais à Stambruges
- le clocher Saint-Pancrease à Thumaide
- le clocher Saint-Brice à Ville-Pommeroeul
- le clocher Saint-Vandregésile à Wadelincourt
- la catéchèse
- les groupes de jeunes ayant accompli leur initiation chrétienne
- l'équipe liturgique
- l'équipe pauvretés
- l'équipe de visiteurs de malades
- les écoles
- les mouvements de jeunesse
- la communication
- le temporel (Fabriques d'église, ASBL et caisses paroissiales)

En annexe de ce carnet de route figurent les membres du Conseil pastoral et la cellule d'Eglise qu'ils représentent.

3.2.2 Equipe d'Animation Pastorale

Le 14 octobre 2017, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission (décret 6).

En annexe de ce carnet de route figurent les membres de l'Equipe d'Animation Pastorale.

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à promouvoir et à suivre le synode des familles au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).



4 A moyen terme

4.1 Les pas encore à faire, discernés durant l'année Refondation

La création d'une **équipe d'animation pastorale pour les écoles** est envisagée. Cette équipe sera active auprès des cinq écoles libres et des deux mouvements de jeunesse (Patro de Bernissart et Scouts de Belœil) de l'Unité Pastorale de Belœil – Bernissart et aura comme outil principal d'animation, le Pasto'fil. Elle se focalisera sur deux dossiers, Pâques et Noël. L'objectif de l'équipe sera d'informer sur les animations proposées dans le Pasto'fil au moins deux mois avant les fêtes, d'accompagner éventuellement la mise en œuvre et de suivre les réalisations dans les écoles.

Une piste pour toucher un maximum d'enseignants serait de profiter des journées pédagogiques. Bien entendu, les professeurs de religion des écoles des autres réseaux seront également invités aux séances d'information.

La formation d'une **chorale d'enfants et de jeunes** est en projet en lien avec la catéchèse, les écoles et les mouvements de jeunesse (décret 4 du synode des jeunes).

Une **équipe funérailles** sera créée pour accompagner les familles endeuillées. Un membre de l'équipe sera également membre de l'équipe liturgique.

Une **équipe diaconie** sera créée (décret 9) et travaillera en synergie avec les différentes associations existantes, notamment au sein de l'équipe pauvreté. Le responsable de l'équipe recevra de l'évêque un mandat de trois ans. L'équipe diaconie envisagera de visiter les familles ayant une personne en prison, d'organiser des célébrations pour les migrants, d'établir des contacts avec les services d'aumônerie des hôpitaux de la région

Il sera proposé aux personnes fragilisées par un handicap de rejoindre une **communauté Foi et Lumière** (Leuze ou Ath).

4.2 Continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

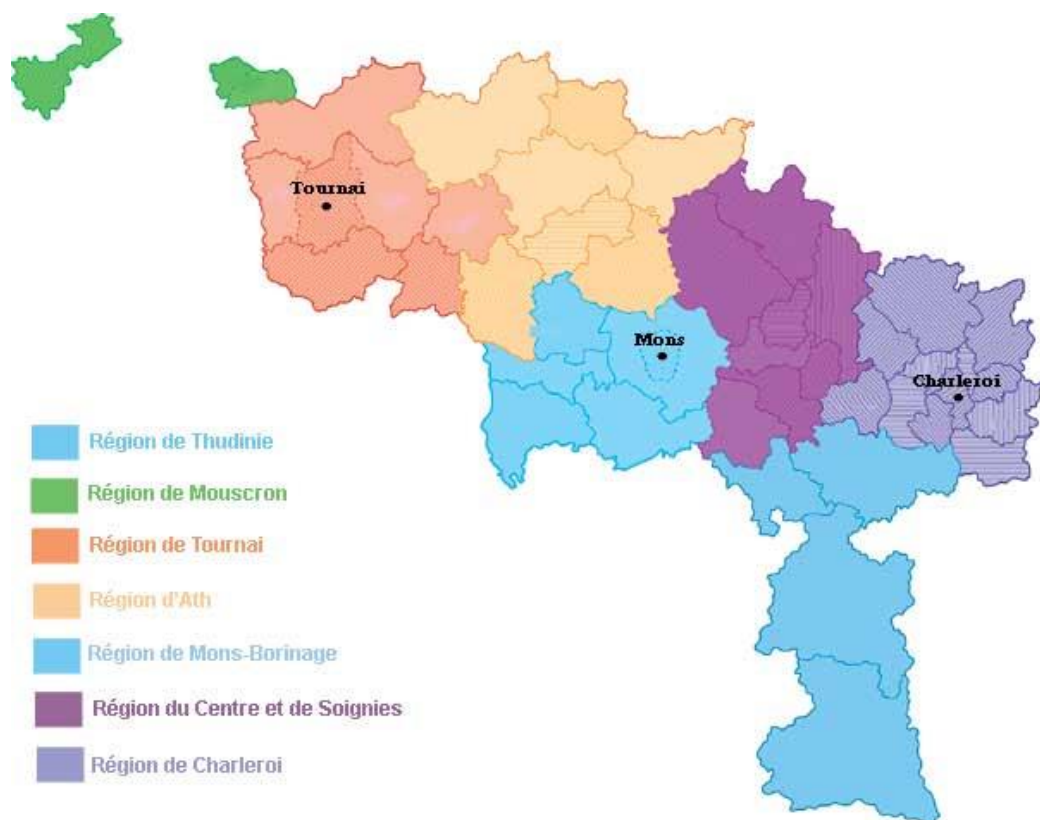
- Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document « Le Conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse »)
- Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25)
- Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33)
- Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33)
- Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- Formations à la prière (décret 36)
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40)
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42)
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52)

5 Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

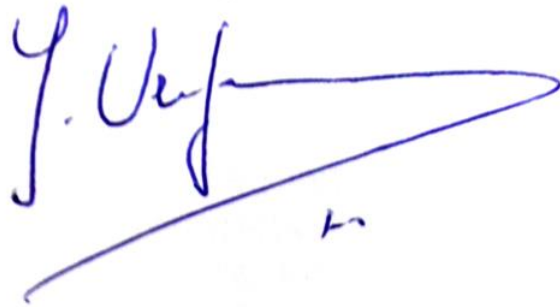
En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.



Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Beloeil-Bernissart pour les 3 ans à venir, à dater de ce 14 octobre 2017.

+ Guy,
Evêque de Tournai



+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Yves Verfaillie, curé



Table des matières

1	Pourquoi un carnet de route ?	2
2	L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ.....	4
3	A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation	6
3.1	Les thématiques prioritaires	7
3.1.1	Eveil à la foi des petits enfants avec la P'tite Pasto	7
3.1.2	Initiation chrétienne et catéchèse	7
3.1.3	Liturgie	9
3.1.4	Diaconie	12
3.1.5	Jeunes et éducation	13
3.1.6	Accueil et centre pastoral	14
3.1.7	Communication	15
3.1.8	Fabriques d'église et ASBL	16
3.2	Les instances pastorales	17
3.2.1	Conseil Pastoral	17
3.2.2	Equipe d'Animation Pastorale	19
4	A moyen terme.....	20
4.1	Les pas encore à faire, discernés durant l'année Refondation	20
4.2	Continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain	21
5	Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?	22

Secrétariat

Nous accueillons toutes vos demandes
à la Maison paroissiale à Basècles,
rue Grande 31 (en face de l'église) le :

Mardi et jeudi 14h00 à 17h00

Mercredi et samedi 09h30 à 11h30

Tél : 0479/40.26.15 069/57.68.41

Vous pouvez aussi nous joindre par mail :

doynenedebeloil@hotmail.be

Site Web du doyenné : <http://beloel.diocese-tournai.be/>